Zeitschrift: Wissen und Leben

Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft

Band: 9 (1911-1912)

Artikel: Lettres Politiques II.

Autor: Mayr, Wieland

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-748798

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LETTRES POLITIQUES

II.

LA DÉMOCRATIE INTERMITTENTE ET L'OLIGARCHIE PERMANENTE

Monsieur le Directeur,

Dans ma précédente lettre, je priais le grand manitou de la politique, l'Etat, de vous préserver d'un mal dont j'accusais les hommes politiques eux-mêmes d'être les fauteurs.

Le mal qui nous accable en politique, est bien l'indifférence, n'en doutez pas, et il ne se nomme heureusement ni prévarication ni corruption électorale. Si ce n'est pas un mal honteux, il n'en est pas moins fâcheux et dangereux.

Croyez-vous que les hommes politiques tiennent tant à secouer cette apathie? Pas du tout, puisqu'ils la nient contre toute évidence. Bien plus, l'éveil des indifférents et la mise en branle de ces masses inertes leur paraît très redoutable. Que seront tous ces inconnus, ces visages masqués que le dépouillement d'un scrutin exceptionnel révélera tout à coup? Et plutôt que d'affronter cet x fertile en surprises, les politiciens répandent ce mot d'ordre: "Ne réveillons pas le chat qui dort!" Pourtant le voilà qui s'éveille, tigre cruel, renversant de ses pattes formidables quelque élu malchanceux. Puis il se couche sur sa victime et se rendort, redevenu chat sommeillant et inoffensif! Alors, les "rescapés", tremblant, s'en vont répétant: "Ne réveillons pas le chat qui dort!..."

Le peuple est souverain, clame-t-on. Certes, il l'est, mais à de certains moments; il est roi le jour des élections et des votations. Pendant les campagnes électorales, on entreprend sérieusement l'électeur, ce candidat à la royauté d'un jour. On le catéchise, on lui corne aux oreilles des ordres contradictoires, on le flatte, bref, on l'étourdit de tam-tam comme un homme qu'on grise pour lui faire exécuter un mauvais coup ou le déterminer à signer un contrat désavantageux.

Après le scrutin, bonsoir! Le roi déchu rentre dans la masse anonyme et malléable des administrés. Dans ce rôle, infiniment moins glorieux, il paie en tracasseries et en vexations les mots aimables qu'on lui avait servis. La foire politique éteint ses lampions sous le nez de badauds ahuris, à peine remis des émotions procurées par la grosse caisse et les boniments des pîtres. Ces messieurs de la politique ferment boutique, et tout se passe à l'intérieur.

En dehors de ces grandes occasions — où la troupe donne toute entière, depuis les premiers sujets jusqu'aux plus piètres figurants — il est rare que les élus se montrent au peuple. Ce n'est pourtant pas faute de questions et de problèmes posés au cadran de l'heure politique. Mais à quoi bon convoquer le peuple à l'école du civisme et lui enseigner les rudiments? A quoi bon l'entretenir de choses qu'il n'entend qu'à moitié, sinon pas du tout? Au fond, tout cela ne le regarde pas, car s'il nous a confié un mandat, c'est afin d'être débarrassé de ces affaires-là.

Ainsi raisonnent la plupart des élus. Dans une mémorable circonstance — où votre revue, M. le Directeur, a bien mérité de la patrie pour avoir ouvert une discussion sur un traité international — combien d'hommes politiques ont-ils manifesté le désir d'étudier à fond le sujet, puis de l'exposer devant leurs électeurs? Un nombre considérable de députés se sont drapés dans leur dignité et se sont tus. Entre nous, ils ont gardé de Conrart le silence prudent, et j'en sais, et non des moindres, qui se sont terrés dans leurs trous d'où ils ont regardé passer avec effroi les manifestants.

Hé! point n'était besoin de se compromettre, de prendre parti pour ou contre la fameuse convention. En présence de cette agitation, votre devoir, Messieurs les députés, était d'éclairer le peuple. Personne ne vous demandait de marcher derrière les tambours de l'opposition, ni même d'avoir le courage de votre opinion. On réclamait de vous quelques mots d'éclaircissement. Vous vous êtes abstenus, et votre absence a paru suspecte.

Aussi bien, ce n'est pas le vote qu'il faudrait rendre obligatoire; c'est plutôt l'intervention personnelle des élus à chaque occasion importante. Comment veut-on, je vous le demande, que les électeurs s'intéressent à ce qu'ils ne connaissent pas? Indifférence et ignorance sont synonymes, celle-là découle de celle-ci. A qui la faute sinon aux hommes politiques eux-mêmes? Ce n'est pas qu'il soit désirable d'obliger l'élu à rendre un compte minutieux de ses moindres paroles et de tous ses gestes. Sans vouloir sortir des limites tracées par le bon sens et la dignité, avouons que les mœurs politiques françaises ont du bon quand elles permettent à tout citoyen d'interroger le candidat dans les réunions électorales sur son programme et sur l'attitude qu'il a prise vis-à-vis de certaines questions.

* *

Au surplus, cette dépendance répugne à certains élus pour la seule raison qu'ils la subissent déjà par ailleurs.

J'ai dit qu'une fois le boniment dévidé et le scrutin fermé, la pièce se jouait à l'intérieur. En effet, les élus ne sont pas rangés dans le coffre aux accessoires avec les drapeaux des grands principes, les manifestes prometteurs, et le trombone tonitruant de la réclame électorale. Leurs gestes, désormais invisibles ou incompréhensibles pour le commun des mortels, appartiennent à un certain nombre de privilégiés: ce sont les comités politiques.

Si le peuple est souverain intermittent, les comités politiques forment une oligarchie permanente. Leur pouvoir anonyme et occulte s'exerce avec force et constance sur les hommes politiques qu'ils tiennent en une tutelle plus dure que ne le serait jamais celle du peuple. Car si à l'occasion le peuple est tyran, il est surtout capricieux, tour à tour bon enfant et enfant terrible. Les comités sont au contraire tyranniques sans répit, et leur action est d'autant plus redoutable qu'elle s'exerce dans l'ombre.

Dans les réunions publiques, la lumière — souvent crue et brutale, je le concède — de la discussion permet d'opposer la défense vigoureuse à l'offensive violente. Mais les captations, à la fois sournoises et impérieuses qu'exercent *inter pocula* quelques hommes intéressés, annihilent toute indépendance et volonté.

Je ne voudrais pas qu'on m'accusât de me battre avec un fantôme, pas plus que de chercher à susciter dans votre imagination une entité infernale. Chacun sait que dans les comités politiques se trouvent, à part les hommes désintéressés et les

hommes de paille — mon Dieu, oui! — des hommes à la fois très intéressés et très remuants. Aux premiers, l'homme politique n'accorde rien, aux seconds moins que rien, mais toutes ses prévenances vont aux troisièmes. Il leur fait toute sorte de concessions, profitables assurément, mais inéluctables, car s'il se rebiffe, on le lui fait bien sentir, ces gens-là ayant, par un hasard providentiel, le bras long et de nombreux tenants et aboutissants. Ainsi l'action des hommes politiques est ou bien paralysée, ou bien canalisée au profit de privilèges et d'intérêts particuliers.

Je ne prétends pas que la politique échappera jamais complètement à ces influences. Je ne conclus pas davantage à la suppression radicale des comités politiques, ces nids d'intrigue où la république est mise en exploitation et en coupe réglée. La suppression de cet intermédiaire entre l'électeur et l'élu ne nous ramènerait qu'à des formes glorieuses mais dangereuses de la démocratie, le césarisme et le tribunat, variétés de démagogie, car je doute que les molécules électoraux sachent d'ici à bientôt se polariser d'eux-mêmes et se grouper spontanément suivant leurs affinités.

Ce qu'il faut éviter avant tout, c'est que les comités ne se substituent à la volonté populaire et que, de simples organes de relation, ils ne deviennent un pouvoir usurpateur, une puissance oligarchique, précisément. Ainsi, on a vu des hommes politiques, se croyant par une fâcheuse confusion très populaires et bien en selle parce qu'ils avaient l'approbation de leur comité, être tout à coup désarçonnés et jetés à terre par leurs électeurs: ce brusque "débarquement" prouvait simplement que toutes relations de sympathie étaient depuis longtemps rompues et qu'aucune communion d'idées n'existait plus.

Et j'en arrive à cette conclusion: Rétablissons le contact entre l'élu et l'électeur, et qu'un double courant aille sans cesse de l'un à l'autre comme le sang part du cœur, ce moteur humain, pour être vivifié par l'oxygène des poumons, puis revient chargé de vie et de mouvement.

Ne croyez pas, M. le Directeur, que j'use de cette comparaison à propos de dame Politique, notre malade, pour en venir, tel un médecin de Molière, au "purgare et saignare". Tout au plus,

notre politique somnolente a-t-elle besoin d'un bain de démocratie où se noieront les intérêts particuliers et les petites coteries. Débarrassée de ces parasites, elle reprendra vie sous le fouet rude mais salutaire de la réalité, au contact du peuple et de ses aspirations.

Que la faveur de Pandemos, le dieu populaire, soit sur vous, M. le Directeur!

LA CHAUX-DE-FONDS

WIELAND MAYR

GIL BLAS UND DER ERZBISCHOF

EIN ZEITGEMÄSSER ÜBERSETZUNGSVERSUCH

Zwei Monate nachdem der Caballero sich verzogen hatte, gerade wie ich in allerhöchster Gunst stand, hatten wir eines Tages im Schloss einen heillosen Schrecken. Der Erzbischof erlitt plötzlich einen Schlaganfall. Man war aber mit ärztlicher Pflege und trefflichen Mitteln so rasch bei der Hand, dass man ihm ein paar Tage nachher nichts mehr ansah. Immerhin, sein Verstand hatte doch etwas abgekriegt; ich merkte es gleich bei der nächsten Predigt, die er aufsetzte. Sie unterschied sich zwar von den vorigen nicht so augenfällig, dass man annehmen durfte, sein Ührchen sei nun am ablaufen. Ich wartete also eine zweite ab, um ganz sicher zu sehen, woran ich wäre. Bei der schien allerdings kein Zweifel mehr möglich. Bald stampfte der Prälat breit auf alten Wegen einher, bald ging es steil in die Wolken, bald nicht minder steil wieder hinunter. Eine verworrene Salbaderei war es, ein Dorfschulmeisterstück, ein Kapuzinergewäsch.

Natürlich blieb ich nun nicht der einzige, der es merkte. Wie wenn sie von Amts wegen wie ich hätten aufpassen müssen, tuschelten einander die Kirchgänger ins Ohr: eingehängt hat er aber doch, der Schlaganfall. — Wie wär's, wohlbestallter Herr Amtskritikus, sagte ich drauf zu mir selber, willst du in den sauren Apfel beißen? Du siehst, mit Seiner Eminenz geht's bachab. Da musst du mit der Rede heraus, und nicht nur als Geheimregistrator seines Gedankenfachs; sonst kriegt noch ein guter Freund den Freimütigkeitsrappel, und dann hat's geschellt. Dann streicht dich der Alte einfach aus dem Testament, wo gewiss etwas ganz Reputierliches für dich vorgemerkt ist, etwas Gescheiteres jedenfalls als die Bibliothek des Lizenziaten Sebillo.

Darauf überlegte ich mir alles noch reiflich im anderen Sinne. Die verflixte Mahnung war eigentlich doch eine brenzliche Sache; ein Autor, der in sein Werk vernarrt ist, wird kaum so etwas glatt einstreichen. Aber nach langem hin und her sagte ich mir schließlich, es sei gar nicht möglich, dass er mir übelnehmen könne, was ich ihm hoch und heilig habe versprechen müssen. Und weiter dachte ich mir, ich würde ihm den Fall schon mit Geschick genehm machen und ihm leicht die bittere Pille versüßen. Am Ende